

Programme académique de l'Institut Biblique Belge à partir de 2008/2009

Principes généraux

Fondé en 1919, l'Institut Biblique Belge a formé des centaines de personnes pour un ministère de la parole de Dieu. Aujourd'hui, il reste et désire rester fermement attaché à cette parole. Sa mission est de former, en faveur de la moisson de l'Europe francophone, des serviteurs de l'Évangile qui sont fidèles, compétents et consacrés – et cela pour la gloire de Dieu.

Cette vision a été définie selon cinq valeurs ou principes de fonctionnement qui en découlent :

1. La fidélité à la parole de Dieu
2. La centralité de l'Évangile dans toute l'orientation et toutes les activités de l'Institut
3. La rigueur dans l'étude des Écritures
4. L'importance de la croissance des étudiants dans la maturité spirituelle
5. Un lien étroit entre les études et la pratique du ministère sur le terrain

Ces principes sous-tendent le contenu général du programme, ainsi que ses accents spécifiques.

Passage à deux cycles

Un cursus complet d'études en cours du jour à temps plein dure trois ans. À partir de l'année académique 2008/2009, ces trois ans seront répartis entre deux cycles : une première année introductive et fondatrice suivie par un programme de deux ans d'approfondissement. Concrètement, les étudiants du premier cycle et ceux du second cycle suivront des cours séparés – simultanément – tout au long de la semaine. Cette démarche offre plusieurs avantages pédagogiques : toutes choses étant égales par ailleurs, un étudiant se sentira plus à l'aise en abordant les matières avec d'autres étudiants ayant à peu près le même niveau de connaissances, et certaines matières sont trop importantes ou fondatrices pour qu'on ne les offre que tous les trois ans. Par ailleurs, certains étudiants ne sont pas en mesure de se libérer du monde du travail pour l'intégralité d'un cursus de trois ans : ils pourront dorénavant bénéficier d'un programme d'un an qui est cohérent en lui-même.

Options de diplômes (dont ceux d'Etat)

Le premier cycle comportera son propre diplôme. Après validation de 60 crédits selon le système universitaire européen s'appliquant aux études de l'Institut¹, l'étudiant deviendra titulaire du diplôme IBB d'un an (« diplôme d'initiation théologique »).

¹ « European Credit Transfer System » ou ECTS.

L'Institut décerne également des diplômes de deux ans (« diplôme en sciences religieuses ») et de trois ans (« graduat en sciences religieuses »). Ces diplômes correspondent respectivement à 120 crédits et à 180 crédits. [Pour celles et ceux qui se destinent à l'enseignement de la religion protestante, ces deux diplômes donnent lieu à ceux (dont l'agrégation) qui sont reconnus par la Communauté Française de Belgique² : il suffit de valider certaines options de spécialisation propre à l'enseignement comme partie intégrante des cursus respectifs. Ces exigences respectées, les diplômes d'Etat en question sont nommés « diplôme d'enseignement religieux protestant du degré inférieur » (deux ans) et « diplôme d'agrégé de l'enseignement religieux protestant du degré secondaire inférieur » (trois ans).]

Le diplôme pour les cours du samedi est délivré à la suite de l'accumulation de 44 crédits.

Cours « à la carte » et transfert de crédits

Pour celles et ceux qui sont peu disponibles pour étudier durant la semaine, il est possible de suivre un nombre limité d'heures de cours, voire une seule série de cours, « à la carte ». De tels étudiants à temps partiel peuvent cumuler des crédits en vue de l'obtention, à terme, d'un diplôme ; ces crédits peuvent d'ailleurs être transférés par la suite à un programme plus complet. De plus, le niveau des cours offerts le samedi correspond à celui des cours du jour : les étudiants du samedi peuvent aisément rejoindre le programme des cours du jour : les crédits qu'ils ont reçus en cours du samedi sont alors comptabilisés en faveur de la nouvelle filière d'étude dans laquelle ils se trouvent.

Cursus du premier cycle

Pour obtenir le **diplôme d'un an** (60 crédits), il faut avoir validé tous les cours obligatoires du premier cycle (56 crédits) et des spécialisations qui valent au moins 4 crédits.

Cours obligatoires (nombre de crédits entre parenthèses)

Grec 1a, 1b (3 + 3)

Herméneutique (principes d'interprétation biblique) (3)

Méthodes d'exégèse (interprétation de textes) (3)

Introduction aux deux Testaments (arrière-plan historique et géographique, canon, texte) (2)

Théologie biblique 1 (dévoilement progressif du plan salvateur de Dieu, axé sur les alliances conclues avec Adam, Noé, Abraham, Moïse et David et la nouvelle alliance en Christ) (4)

Esaïe (2)

Evangile de Marc (2)

Epître aux Romains (2)

Bibliologie (doctrine des Ecritures) et survol de la doctrine (4)

² Conformément à l'arrêté royal du 25 octobre 1971 annexe B/2/b.

Histoire de la Réforme (2)

Évangélisation (2)

Homilétique (théorie de la prédication et exercices pratiques) (2)

Laboratoire de prédication (1)

Catholicisme romain (2)

Atelier biblique (théorie et pratique d'animer un groupe) (2)

Travail de recherche de 6 000 mots (15 pages)³ (3)

Participation au Centre Évangélique d'Information et d'Action (1)

Semaine d'évangélisation (2)

Stages (3 + 3 + 3 + 2 = 11⁴)

Cours en option

Hébreu 1a, 1b (3 + 3)

Ministère pastoral (2)

Anglais théologique 1a, 1b (2 + 2)

Cursus du second cycle

Pour obtenir le **diplôme de deux ans** (120 crédits), il faut avoir validé

- tous les cours obligatoires du premier cycle (56)
- hébreu 1a (3)
- ministère pastoral (2)
- encore deux travaux de recherche de 6 000 mots (15 pages) chacun (2 + 2 = 4)
- d'autres stages (11)
- d'autres spécialisations (44), parmi lesquelles doivent figurer au moins un cours de théologie biblique ; deux de l'Ancien Testament, de Nouveau Testament et de théologie pratique ; et trois de doctrine/histoire. Pour un étudiant régulier, la semaine d'évangélisation et l'assistance au Centre Évangélique doivent également y figurer.

Pour obtenir le **diplôme de trois ans** (180 crédits), il faut avoir validé

- tous les cours obligatoires du premier cycle (56)
- hébreu 1a et 1b (6)
- grec 2a et 2b (6)
- ministère pastoral (2)

³ Dans le domaine (1) de la théologie biblique/l'Ancien Testament, (2) du Nouveau Testament, (3) de la doctrine/de l'histoire de l'Église ou (4) de la théologie pratique. Des étudiants poursuivant des études jusqu'à la fin des trois ans devront réaliser un travail dans chacun de ces quatre domaines.

⁴ Six heures par semaine durant chaque semestre ; deux semaines en hiver ; une semaine en été.

- encore trois travaux de recherche de 6 000 mots (15 pages) chacun (2 + 2 + 2 = 6)
- un travail de fin d'études (6)
- un résumé doctrinal et de la philosophie du ministère (0,5 + 0,5 = 1)
- d'autres stages (17)
- d'autres spécialisations (80), parmi lesquelles doivent figurer au moins un cours de théologie biblique ; trois de l'Ancien Testament, de Nouveau Testament et de théologie pratique ; et quatre de doctrine/histoire. La semaine d'évangélisation et l'assistance au Centre Evangélique doivent également y figurer pour chaque année où l'on est étudiant régulier à l'Institut.

Les cours du second cycle sont donnés en alternance (années « A » et « B ») à l'exception des langues bibliques qui sont offerts chaque année à chaque niveau.

Année A

Hébreu 2a, 2b (ou bien hébreu 3a, 3b) (3 + 3)

Grec 2a, 2b (ou bien grec 3a, 3b) (3 + 3)

Théologie biblique de la mission (2)

Pentateuque (Genèse—Deutéronome) (2)

Prophètes Antérieurs (Josué—Rois) (2)

Prophètes Postérieurs (Jérémie, Ezéchiel et les douze petits prophètes⁵) (2)

Evangile de Jean (2)

Actes (2)

1 Corinthiens (2)

Doctrines de Dieu (2)

Christologie (la personne du Christ) (2)

Doctrines de l'humanité et du salut (2)

Histoire de l'Eglise depuis la Réforme (2)

Apologétique (défense de la foi chrétienne) (2)

Ministère parmi les jeunes (2)

Ministère parmi les enfants (2)

Laboratoires de prédication (1 + 1)

Musique, art et foi chrétienne (2)

Relation d'aide 1 (2)

Sectes (2)

Atelier biblique (2)

Méthodologie pour l'enseignement du secondaire inférieur (2 [théorie] + 2 [stages] = 4)⁶

Pédagogie (2)

Anglais 2 (2)

⁵ Esaïe figure en premier cycle.

⁶ Les cours figurant en italiques sont obligatoires pour les agrégés.

Travaux de recherche⁷ (2 + 2)

Participation au Centre Evangélique d'Information et d'Action (1)

Semaine d'évangélisation (2)

Stages (3 + 3 + 3 + 2 = 11)

Année B

Hébreu 3a, 3b (ou bien hébreu 2a, 2b) (3 + 3)

Grec 3a, 3b (ou bien grec 2a, 2b) (3 + 3)

Théologie biblique du culte (2)

Psaumes (2)

Littérature de la sagesse (principalement Proverbes, Job, Ecclésiaste) et rouleaux (Ruth, Cantique, Lamentations, Esther) (2)

Epître aux Hébreux (2)

Epîtres générales (Jacques, 1-2 Pierre, 1-3 Jean, Jude) et Apocalypse (2)

Epîtres pastorales (1-2 Timothée, Tite) (2)

Doctrines du Saint-Esprit (2)

Ecclésiologie (doctrine de l'Eglise) (2)

Eschatologie (doctrine des choses dernières) (2)

Histoire de l'Eglise primitive (2)

Histoire du protestantisme en Belgique (2)

Ethique (2)

Laboratoires de prédication (1 + 1)

Philosophie (2)

Missiologie (2)

Croissance (et implantation) de l'Eglise (2)

Autres religions (2)

Relation d'aide 2 (2)

*Methodologie pour l'enseignement du primaire (2 [théorie] + 2 [stages] = 4)*⁸

Déontologie (1)

Psychologie d'enfants (2)

Anglais 3 (2)

Travail de recherche⁹ (2)

Travail de fin d'études (6)

Résumé doctrinal (0,5)

⁷ Dans des domaines autres que pour le premier cycle : cf. note relative au travail de recherche ci-dessus.

⁸ Les cours figurant en italiques sont obligatoires pour les agrégés.

⁹ Dans le dernier des quatre domaines indiqués dans la note relative au travail de recherche du premier cycle (ci-dessus).

Philosophie du ministère (0,5)

Participation au Centre Évangélique d'Information et d'Action (1)

Semaine d'évangélisation (2)

Stages (3 + 3 = 6)

Cursus du samedi

Bibliologie (doctrine des Écritures) (2)

Herméneutique (principes d'interprétation biblique) (3)

Autres matières (39)

Informations complémentaires

Ce document est complété par (1) le manuel d'étudiant qui explique le fonctionnement interne de l'Institut et est donné à l'étudiant lors de la rentrée ; (2) le guide de la dissertation théologique de Vaux-sur-Seine qui régit la présentation et les normes formelles pour les travaux écrits de l'Institut.